



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22117609

Déposé / Reçu le

26 SEP. 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0696 658 156**

Nom

(en entier) : **PFIZER EUROPE MA EEIG**

(en abrégé) :

Forme légale : **Groupement européen d'intérêt économique**

Adresse complète du siège : **Boulevard de la Plaine 17, 1050 Ixelles**

Objet de l'acte : Démission gérant - Nomination gérant

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire par décisions prises par écrit à l'unanimité des voix des membres d.d. 1 août 2022:

[...]

3.1. Prise de connaissance de la démission d'un gérant du Groupement Economique

L'assemblée générale prend connaissance et accepte à l'unanimité des voix la démission de Mme Julie Williams, domicilié à Gatehouse Cottage Sandown Road, Sandwich, CT13 9NT, Royaume-Uni, en sa qualité de gérant du Groupement Economique et ce à compter du 11 Août 2022.

[...]

3.2. Nomination d'un gérant du Groupement Economique

L'assemblée générale décide de nommer Mr. Andrew Wilkinson, domicilié à 3 Jersey Close, Burpham, Guildford Surrey, Royaume-Uni, en qualité de gérant du Groupement Economique, pour une durée indéterminée et ce à compter du 11 Août 2022.

Le gérant susmentionné ne sera pas rémunéré.

Vu ce qui précède, le collège des gérants est composé comme suit à compter du 11 Août 2022 :

- Mr. Scott Blundell;
- Mme Victoria Kitcatt;
- Mme Ann Matton;
- Mr. Lieven Van Parys; et
- Mr. Andrew Wilkinson.

Conformément à l'article 16 des statuts, le Groupement est valablement représenté vis-à-vis de tiers, en justice et dans les actes, y compris ceux pour lesquels le concours d'un officier ministériel ou d'un notaire serait requis, par un gérant. Le Groupement est également, dans les limites de leur mandat, valablement représenté par des mandataires spéciaux. En particulier, le collège des gérants peut déléguer ses responsabilités régulatrices et administratives dans le cadre d'autorisations marketing à des personnes appropriées (en ce y compris des personnes physiques ou légales) dans les branches auxquelles les autorisations marketing appartiennent par le biais d'une procuration ou par une autre méthode appropriée. Le Groupement est en outre représenté à l'étranger pour toute personne (en ce y compris des personnes physiques ou légales), avec pouvoir de substitution, expressément désignée à cet effet par le collège des gérants.

3.3. Délégation de pouvoirs spéciaux

L'assemblée générale décide d'octroyer mandat à Erwin Simons, avocat, Charlotte Peeters, avocate,

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/10/2022 - Annexes du Moniteur belge

Réserve
au
Moniteur
belge



Alexandra Duysters, avocate, et à tout autre avocat du cabinet "DLA Piper UK LLP", dont les bureaux sont établis Rue aux Laines 70 à 1000 Bruxelles et Gateway House, Brusselstraat, 59/5 à 2018 Anvers, chacun d'eux pouvant agir seul au nom et pour le compte du Groupement Economique, avec pouvoir de substitution, afin de (i) procéder à la publication des décisions prises aux annexes du Moniteur belge, entre autres, en signant et déposant, en qualité de mandataires spéciaux, les formulaires de publication I et II, (ii) mettre à jour l'inscription du Groupement Economique auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises et de l'administration de la TVA et (iii) faire tout ce qui est nécessaire ou utile à cet égard.

[...]

Pour extrait certifié conforme
Alexandra Duysters
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/10/2022 - Annexes du Moniteur belge